

Réf: Dossier 371954

Avis de constitution

SOCIETE « NIKELIA DESIGN » en abrégé « ND »

Siège ABOBO BAOULE 1ere EXTENSION, Lot 385 BIS,
Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIKELIA DESIGN » en abrégé «
ND »

Objet : La société a pour objet en Cote d'Ivoire et à l'Etranger:

-CONSTRUCTION METALLIQUE, RENOVATION
METALLIQUE
-DECORATION, EVENEMENTIEL ET INTERIEUR,
ENSEIGNE TOTEM LUMINEUX
-IMPRESSION ET BRANDING VEHICULE
-COMMERCE GENERAL ET ACTIVITES DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABOBO BAOULE 1ere EXTENSION, Lot 385
BIS, Ilot 30

Dirigeant(s) M KOUASSI YAO BORIS ANDERSON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03183 du 21/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18328/GTCA/RC/2025 du 21/03/2025

